

ÉTÉ 2017

Nouvelles DE Point Lepreau

BULLETIN POUR
LA COMMUNAUTÉ

**Énergie NB se fait accorder un permis d'exploitation de
cinq ans pour la centrale nucléaire de Point Lepreau**

La centrale est apte à continuer l'exploitation

**Un exercice de sécurité met à l'épreuve les capacités
d'intervention à l'urgence**



Énergie NB Power

Énergie NB se fait accorder un permis d'exploitation de cinq ans pour la centrale nucléaire de Point Lepreau

La centrale est apte à continuer l'exploitation

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a accordé un permis de cinq ans à Énergie NB pour l'exploitation du réacteur de puissance à la centrale nucléaire de Point Lepreau.

Cette décision fut annoncée le 15 juin suivant un processus d'audience publique qui s'est fait en deux parties.

En juin 2016, Énergie NB a déposé une demande pour le renouvellement de son permis d'exploitation à la centrale nucléaire de Point Lepreau pour une période de cinq ans. Ce permis est délivré par la CCNS, un organisme fédéral indépendant de réglementation. Le permis précédent a pris fin au mois de juin 2017.

La CCSN a évalué la demande de renouvellement du permis et a confirmé que les mesures de sécurité en place à la centrale nucléaire de Point Lepreau

répondent aux exigences réglementaires de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* et aux règlements connexes. Elle a également confirmé que les mesures de sécurité nécessaires à la protection du public, des employés et de l'environnement sont également en place.

La première partie de l'audience a eu lieu le 26 janvier 2017, à Ottawa (Ontario). Énergie NB et le personnel de la CCSN ont effectué des présentations aux commissaires de la CCSN, ce dernier étant un tribunal indépendant.

Le public, les groupes autochtones, les membres de la communauté et les autres parties prenantes étaient encouragés à participer au processus de réglementation en s'inscrivant auprès de la CCSN pour participer à la deuxième partie de l'audience publique à titre d'intervenant. Environ 94 intervenants

Une équipe.
Un plan.



Les employés de la centrale nucléaire de Point Lepreau se sont concentrés à travailler en tant qu'équipe unie avec un plan : l'exploitation sûre et fiable de la centrale nucléaire de Point Lepreau.

La deuxième partie de l'audience publique pour le renouvellement du permis d'exploitation de la centrale nucléaire de Point Lepreau a eu lieu à Saint John les 9 et 11 mai 2017.



« Nous allons nous concentrer sur l'amélioration continue de la centrale, tout en produisant de l'énergie nucléaire sûre, fiable et sans émissions pour nos clients. »

- Brett Plummer

ont soumis une présentation écrite de leurs opinions concernant le renouvellement du permis d'exploitation de la centrale nucléaire de Point Lepreau.

La deuxième partie de l'audience a eu lieu les 9 et 11 mai 2017, à Saint John (Nouveau-Brunswick). Les commissaires de la CCSN ont poursuivi le processus d'audience publique avec la participation d'Énergie NB et du personnel de la CCSN. Au cours de la deuxième partie, 40 des 94 intervenants inscrits à l'audience ont eu l'occasion de présenter des exposés à la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

« Nous tenons à remercier toutes les personnes, toutes les communautés et toutes les organisations qui ont pris le temps de participer au processus

de réglementation », a dit Brett Plummer, vice-président, Nucléaire, et dirigeant principal, Exploitation. « L'audience publique nous a fourni une rétroaction pertinente des intervenants qui représentaient diverses parties prenantes, des communautés autochtones, et des communautés et organisations locales, plusieurs desquels sont des partenaires sur le chemin vers l'excellence. »

Du point de vue d'Énergie NB, l'audience s'est très bien déroulée de façon générale. Lors du processus, l'équipe de la centrale nucléaire de Point Lepreau a démontré que la centrale est sûre et apte à continuer d'exploiter pour les cinq prochaines années.

« Notre équipe a dû répondre à des questions difficiles et a eu la chance de souligner nos réussites et nos points forts », a ajouté Brett.

« Nous sommes très reconnaissants d'avoir eu la chance de participer à un processus d'audience publique ouvert et transparent. Maintenant que nous avons obtenu le renouvellement de notre permis, nous allons nous concentrer sur l'amélioration continue de la centrale, tout en produisant de l'énergie nucléaire sûre, fiable et sans émissions pour nos clients. »

Pour plus de renseignements sur les permis de centrales nucléaires au Canada, visitez le site Web de la CCSN au www.nuclearsafety.gc.ca/fra.



La protection des milieux marins entourant la centrale

Le rendement environnemental de la centrale de Point Lepreau a été évalué plusieurs fois par des études environnementales et écologiques et des évaluations des risques pour la santé. Chaque étude et évaluation confirme que la centrale a très peu d'effets sur l'environnement.

La gérance de l'environnement autour de la centrale est importante, tant pour nos employés que pour les gens qui vivent et travaillent dans la communauté.

Lorsque la centrale fut conçue, l'équipe d'ingénierie a travaillé en collaboration avec des experts de l'industrie et des organismes fédéraux, tels que Environnement Canada, afin d'identifier toutes les possibilités de minimiser les effets sur l'environnement, y compris les milieux marins. La conception Candu 6 de la centrale nucléaire de Point Lepreau utilise un circuit d'eau de refroidissement du condenseur. Le circuit d'eau de refroidissement de la condensation est un élément essentiel de la partie non nucléaire de la centrale. Il se sert de l'eau de mer de la baie de Fundy afin de créer de la vapeur pour le cycle à générateur de vapeur de la centrale et de refroidir les différents éléments de la centrale avant de déverser l'eau dans la Baie.

La conception du circuit d'eau de refroidissement du condenseur est reconnue comme étant la « meilleure technologie disponible » du fait qu'elle réduit les effets sur les milieux marins. Elle demeure une technologie de pointe au Canada et partout au monde.

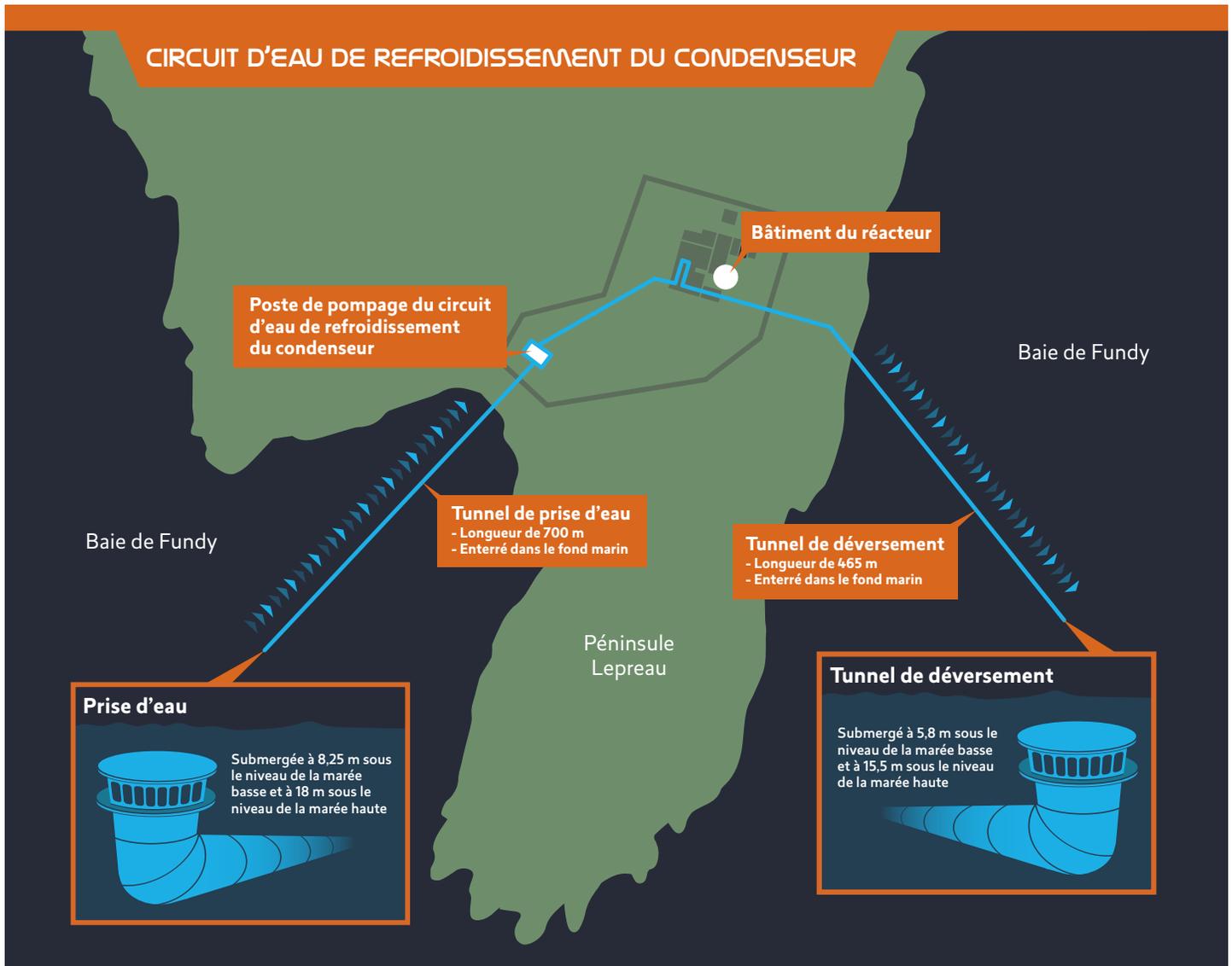
La conception des prises d'eau comprend plusieurs caractéristiques notables, y compris :

- Des prises d'eau en mer et des structures de décharge conçues pour éviter la collision avec les bateaux.
- Une prise d'eau avec plusieurs ports et un plafond de vitesse afin de réduire l'entraînement (la capture d'organismes marins) du débit de l'eau de refroidissement.
- Une lèvre inférieure sur le plafond de vélocité afin de prévenir l'entrée des organismes benthiques (qui vivent près du fond) dans le système.
- Des râteliers en amont de la station de pompage du circuit d'eau de refroidissement du condenseur afin de réduire l'empiètement (les poissons de grosse taille peuvent se faire coincer dans les grilles de la station de pompage), tout en assurant l'exploitation sûre et fiable.

Entre 2014 et 2016, Énergie NB a effectué des études sur l'entraînement et l'empiètement des organismes marins dans la Baie de Fundy causés par le circuit d'eau de refroidissement du condenseur. Ces études confirment les résultats des études antérieures selon lesquelles le circuit d'eau de refroidissement du condenseur a une incidence minimale sur les populations de poissons et sur les pêches commerciales, récréatives et autochtones.



CIRCUIT D'EAU DE REFROIDISSEMENT DU CONDENSEUR



Énergie NB se sert de ces données et de l'information relative à la conception afin de préparer une auto-évaluation des effets du circuit d'eau de refroidissement du condenseur. Cette auto-évaluation fut soumise à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) en janvier 2017.

En raison des changements législatifs de Pêches et Océans Canada, Énergie NB fera une demande d'autorisation en vertu de la Loi sur les pêches à l'automne 2017. L'engagement communautaire fera partie de ce processus. Ce sujet a été abordé lors de la deuxième partie de l'audience publique sur le renouvellement du permis d'exploitation de la centrale de Point Lepreau en mai 2017.

Dans un esprit d'amélioration continue, la centrale nucléaire de Point Lepreau va effectuer des études de validation supplémentaires sur le circuit d'eau de refroidissement. Ces études supplémentaires se concentreront plutôt sur le déversement de l'eau de la centrale à la baie de Fundy. L'eau déversée dans l'océan de la centrale est légèrement plus chaude que l'eau de mer. C'est ce que l'on appelle un panache thermique. De nouvelles technologies seront utilisées dans ces études afin de fournir une évaluation du panache thermique afin de minimiser les effets sur le milieu marin.

La gérance de l'environnement autour de la centrale est importante, tant pour nos employés que pour les personnes qui vivent et travaillent dans la communauté.

Un exercice de sécurité met à l'épreuve les capacités d'intervention à l'urgence

Les centrales nucléaires sont parmi les installations industrielles les plus sûres au Canada. Depuis le 11 septembre 2001, l'industrie nucléaire a renforcé de façon considérable la sécurité aux installations nucléaires partout au monde.

Les équipes de sécurité formées et qualifiées sont plus nombreuses, les périmètres de sécurité élevée ont été élargis, et du matériel de détection et de surveillance de haute qualité a été installé afin de protéger contre les menaces physiques et les cybermenaces.

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) s'attend à ce que les centrales nucléaires

respectent les normes de sécurité les plus rigoureuses; la centrale nucléaire de Point Lepreau respecte ou dépasse ces normes, et est toujours à la recherche de façons de s'améliorer.

L'une des façons dont nous nous assurons d'être prêts pour diverses situations est en effectuant des exercices de formation et de pratique. L'équipe d'intervention d'urgence de la centrale nucléaire de Point Lepreau a un programme de formation complète qui comprend des exercices. Le but du programme est de veiller à ce que tous les membres soient qualifiés et aient des capacités d'intervention adéquates.

Tous les deux ans, la centrale effectue une évaluation du rendement à grande échelle des organismes d'intervention externes.

L'évaluation la plus récente a eu lieu le 31 mai 2017. Plus de 100 personnes y ont participé. Ce fut le plus grand exercice de sécurité effectué à la centrale. Il a fallu plusieurs groupes de travail pour rendre possible cet exercice, notamment, l'Unité canadienne d'adversaires tactiques, ainsi que des bénévoles des forces d'intervention nucléaires de haute sécurité. Ensemble, ils ont su jouer le rôle d'un adversaire crédible dans un scénario vraisemblable et exigeant.



Membres de l'équipe d'intervention de la centrale nucléaire de Point Lepreau.

L'équipe d'intervention d'urgence de la centrale nucléaire de Point Lepreau a un programme de formation complète qui comprend des exercices.



« Je suis très fier du dévouement, de l'effort et du travail acharné de tous les employés qui ont contribué au succès de cet exercice. »

- Chris Fields, chef du service de Protection à la centrale nucléaire de Point Lepreau

L'exercice a permis de faire l'essai des procédures d'urgence conformément à *la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*, afin de confirmer l'état de préparation aux situations d'urgence de la centrale. Cet exercice a également été évalué par la CCSN.

« Nous sommes heureux d'annoncer que l'exercice de sécurité a été très bien réussi, nous avons atteint tous les objectifs, a dit Chris Fields, chef du service de Protection à la centrale nucléaire de Point Lepreau. Ces exercices donnent la chance aux intervenants de mettre en pratique les compétences et

de trouver des possibilités d'amélioration afin que nous puissions être aussi bien préparés que possible. Je suis très fier du dévouement, de l'effort et du travail acharné de tous les employés qui ont contribué au succès de cet exercice. »



L'arrêt d'entretien prévu à la centrale nucléaire de Point Lepreau a amélioré la fiabilité de l'équipement à la centrale

Du 7 avril au 7 mai 2017, la centrale nucléaire de Point Lepreau a effectué un arrêt d'entretien pour la fiabilité de l'équipement.

Environ 600 entrepreneurs et plus de 25 employés d'Énergie NB partout dans la province se sont joints à l'équipe de la centrale nucléaire de Point Lepreau lors de l'arrêt.

Ensemble, ils ont effectué plus de 6 000 travaux d'entretien sur l'équipement et les systèmes du côté nucléaire et du côté classique de la centrale. Les travaux comprennent la vérification, l'essai, la réparation, le remplacement, des modifications du système et des mises à jour de l'équipement.

Notre première préoccupation est la prévention d'incidents de sécurité. Les employés de la centrale sont fiers que l'arrêt ait été effectué sans que personne, ni les employés ni les entrepreneurs, ne subisse de blessure grave.

En raison de l'attention accrue accordée à l'amélioration de la fiabilité de l'équipement, cet arrêt avait été intégré l'année dernière à la stratégie pluriannuelle d'entretien prévu de la centrale.

Les préparations pour l'arrêt de 2018 sont bien entamées. Les travaux principaux qui devront avoir lieu ont été identifiés et la planification de ces travaux est en cours. La date de début de

l'arrêt de 2018 est prévue pour le 6 avril 2018. À l'heure actuelle, la durée prévue est d'environ cinq à six semaines.

Énergie NB a récemment déposé des documents à la Commission de l'énergie et des services publics qui présentent un aperçu des modifications prévues à la stratégie pluriannuelle, soit l'ajout d'un arrêt en 2019. Cet arrêt permettra d'améliorer davantage la fiabilité de l'équipement.

«L'amélioration de la stratégie pluriannuelle d'entretien appuiera nos efforts en matière d'amélioration de la fiabilité de l'équipement, a dit Wayne Woodworth, chef des arrêts d'entretien. Nous prenons les mesures nécessaires pour assurer l'exploitation sûre, fiable et prévisible pour les 25 ou 30 années à venir. Nous contribuons à répondre aux besoins en énergie sûre et sans émissions des Néo-Brunswickois.»



Des employés en Exploitation, Leah Lamey et Ryan Melanson, en train d'installer de l'isolant pendant l'arrêt d'entretien pour la fiabilité 2017.

Pour communiquer avec nous

Kathleen Duguay
Chef des Affaires communautaires et
du Protocole réglementaire nucléaire
Centrale nucléaire de Point Lepreau
KDuguay@nbpower.com
(506) 659-6433
www.energienb.com



Énergie NB Power